



Mise en demeure de rembourser le pret relais

Par **celwen**, le **18/02/2011** à **11:26**

Bonjour,

Mon mari et moi-même avons souscrit un prêt-relais en mars 2008 dans l'attente de la vente de notre première maison et afin d'acquérir la seconde.

Malheureusement, notre maison n'est toujours pas vendue à ce jour, et nous venons de recevoir un courrier du crédit foncier nous mettant en demeure de payer le prêt-relais, qui s'élève à 90000€ sous 1 mois sous peine de saisie du bien, ce qui nous est impossible du fait de la non vente.

Nous sommes totalement désemparés, quelles solutions avons nous ?

D'avance merci.

Cordialement.